

Point au 25 mars 2020



MFR-CFA
10 Route de Torigni
50890 Condé sur Vire

02 33 77 13 77 / mfr.conde@mfr.asso.fr

Suivi des Apprenants

1) Concernant l'établissement, il est possible de nous joindre par téléphone de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ou nous adresser à tout moment un e-mail.

La MFR-CFA mettra tout en œuvre pour assurer la continuité pédagogique (suivi et activités pédagogiques à distance pour chaque apprenant).

2) Rappel des règles concernant l'apprenti au sein de l'entreprise :

Concernant la présence de l'apprenti sur son lieu de travail, la décision relève de son employeur.

L'apprenti est éligible au chômage partiel comme les autres salariés.

Dans tous les cas, c'est le maître d'apprentissage qui décide des modalités d'organisation du travail.

Inscriptions

En l'état actuel, nous ne pouvons pas recevoir les familles pour les inscriptions.

Il est possible de nous envoyer vos demandes par mail ou par courrier avec les bulletins scolaires de cette année. Une première réponse pourra être apportée suite à cet envoi.

**Nouvelle Portes Ouvertes prévue
le samedi 06 juin 2020**

